



Violence Policière sur mineur suite à une altercation

Par **St470**, le **01/11/2017** à **01:28**

Bjr, tout à l'heure, nous avons joués avec un extincteur (nous sommes les 4 mineurs l'ainé 16ans le cadais 14ans), un témoin nous a dénoncés à la police et donc ils sont intervenus. On a reconnu les fait sur place (on a dit qu'on avait jouer avec) et toujours sur le respect et le vouvoiement. Cependant, eux, nous ont super mal parlés dès leur arrivée.

Ils nous ont dit on vous embarque (nous avions tous un casier judiciaire vierge) mon cousin a reculer d'un mètre ils sont venu à 4 sur lui l'ont frappé! Nous voulions intervenir vu comment ils l'ont maîtrisés. On a été menottés et plaqués au sol. Dans la voiture, ils roulaient comme des bals avec la sirène, grillaient des feux rouges. Je rappel que nous avions que joués avec un extincteur. Dans la voiture une policière nous a super mal parles (toi ta gueule, j'en ai rien a foutre, ferme la...), et pourtant nous étions tous dans le respect et le vouvoiement. Nos parents venu nous chercher ont constatés les fait que un d'entre nous était sévèrement marqués au visage, c'est partit en vril avec la Police. Nous sommes partit à l'hospital et mon cousin et atteint d'une hémorragie interne de l'oreil. Plusieurs marques sur le cou. Nous décidons de porter plainte. J'aimerais avoir vos avis et la peine encouru pour la « dégradation » d'un extincteur.

Par **jodelariege**, le **01/11/2017** à **09:04**

bonjour il s'agit d'un acte de vandalisme et vous étiez 4 donc en groupe....

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1514>

après ce sera la décision d'un juge suivant la gravité de la chose ,votre attitude...